



FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

CATÉGORIE DE NOMINATION

SVP sélection la catégorie pour laquelle la candidature est présentée :

CONSEIL D'ADMINISTRATION (1 siège)		COMITÉ PERMANENT (1 siège/comité)	
	Détaillant – Est (inclus Québec & les provinces de l'Atlantique)		Comité de la gouvernance et du développement du Conseil
			Comité des affaires financières

INFORMATION DE LA PERSONNE NOMMÉE :

Nom					
Titre			Compagnie		
Adresse					
Ville			Province	Code postale	
Tél.			Mobile		
Courriel					

En 250 mots ou moins, expliquez pourquoi cette personne serait un(e) bon(ne) candidat(e) pour le conseil d'administration de l'ACP ou l'un de ses comités permanents.

--

INFORMATION SUR LES PROPOSEURS :

Nom		Nom	
Compagnie		Compagnie	
Tél.		Tél.	
Mobile		Mobile	
Courriel		Courriel	
Signature		Signature	

Veillez envoyer le formulaire dûment rempli et une brève biographie du candidat par courriel à melissamichaud@propane.ca d'ici le **30 janvier 2026 à 17 h HE.**

Qualifications 2026 pour les membres du conseil d'administration de l'Association canadienne du propane

Conformément au statut n° 3 de l'Association canadienne du propane (ACP), les qualifications suivantes sont requises d'un candidat à la fonction de membre du conseil de l'ACP :

Qualifications des membres du conseil

Les membres du conseil doivent être des personnes physiques âgées d'au moins 18 ans et habilitées par la loi à conclure des contrats. Tout employé à temps plein d'un membre actif est qualifié pour devenir un membre du conseil de l'ACP à moins :

- I. qu'il n'était pas résident canadien au moment des élections;*
- II. qu'au moment de son élection, ou en tout temps pendant son mandat, son employeur est aussi l'employeur d'un (1) autre membre du conseil; ou*
- III. qu'au moment de son élection, ou en tout temps pendant son mandat, il est condamné d'un délit criminel, ce qui, à la seule discrétion du conseil, le rendrait inapte à agir en tant que membre du conseil de l'ACP.*

